

Comment faire une demande d'inscription pour obtenir les droits d'accès au service en ligne du programme TECQ pour une municipalité

<p>Étape 1 – Sélectionnez le formulaire</p>  <p>1. Sélectionnez le formulaire « Désignation d'un gestionnaire local des droits d'accès pour une municipalité ».</p>	
<p>Étape 2 – Sélectionnez le type de demande</p>  <p>2. Indiquez le type de demande en sélectionnant la case appropriée.</p> <p>3. Cliquez ensuite sur « Continuer ».</p>	

Étape 3 – Inscrivez les informations

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) - Volet reddition de comptes
Demande d'accès

Désignation d'un gestionnaire local des droits d'accès pour une municipalité (municipalité, ville, village, village nordique, paroisse, canton, cantons unis, MRC et Régie)

Les champs accompagnés d'un astérisque (*) sont obligatoires

Étape 1 – Spécifiez votre type de demande

Sélectionnez le type d'organisation municipale pour lequel vous désirez effectuer une demande de désignation de gestionnaire local.

Municipalité (municipalité, ville, village, paroisse, canton ou cantons unis) Village nordique, MRC ou Régie

Étape 2 – Identifiez la municipalité

Inscrivez le code d'identification à 10 caractères attribué à votre municipalité. Il figure dans la lettre d'annonce du nouveau service en ligne du programme TECQ - Volet reddition de comptes; ce code d'identification vous a été envoyé par la poste le 15 janvier 2009.

* Code d'identification -

Nom

Code géographique

Adresse

Municipalité

Code postal

Inscrivez les coordonnées du demandeur. Le demandeur doit être une personne en autorité au sein de la municipalité.

* M. Mme

* Nom du demandeur

* Prénom du demandeur

* Fonction

* Téléphone poste

* Courriel

Pour modifier les coordonnées de la municipalité, veuillez communiquer avec la [Direction générale des infrastructures](#).

Étape 3 – Identifiez le gestionnaire local des droits d'accès

Inscrivez le nom d'utilisateur au Bureau municipal de la personne au sein de la municipalité qui est désignée comme **gestionnaire local des droits d'accès**. Les coordonnées apparaîtront automatiquement. Une municipalité ne peut désigner qu'un seul gestionnaire pour le service en ligne du programme TECQ - Volet reddition de comptes.

* Nom d'utilisateur au Bureau municipal

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone poste

Courriel

Pour modifier les coordonnées personnelles de la personne identifiée, cette dernière doit se rendre sur le site du [Bureau municipal](#), donner son nom d'utilisateur et son mot de passe, puis faire les modifications dans la page [Modification aux données personnelles et aux accès](#).

Pour joindre la Direction générale des infrastructures

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Direction générale des infrastructures
Aile Chauveau, 2^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2005
Télécopieur : 418 646-8957
Courriel : infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca

[Retour vers le haut](#)

Québec

© Gouvernement du Québec, 2008

4. Pour les municipalités, inscrivez votre code d'identification, puis les coordonnées de la municipalité apparaîtront automatiquement.

Pour les TNO, sélectionnez votre nom de municipalité dans la liste déroulante, puis les coordonnées apparaîtront automatiquement.

5. Inscrivez les coordonnées du demandeur.

6. Inscrivez le nom d'utilisateur au Bureau municipal du gestionnaire local des droits d'accès désigné, puis cliquez sur « Chercher ». Ses coordonnées apparaîtront automatiquement.

7. Lorsque toutes les cases sont complétées, cliquez sur « Soumettre ».

Étape 4 – Page de confirmation

Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire

Québec

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) - Volet reddition de comptes
Demande d'accès

Merci, votre demande a été envoyée avec succès à la Direction générale des infrastructures.

Retour à la page précédente

Pour joindre la Direction générale des infrastructures

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Direction générale des infrastructures
Aile Chauveau, 2^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2005
Télécopieur : 418 646-8957
Courriel : infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca

Retour vers le haut

Québec

© Gouvernement du Québec, 2008

8. Le système vous indique que la demande a été transmise avec succès à la Direction des infrastructures.